



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 septembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ *procuration*, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET *procuration*

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Julie MONTCOUQUIOL

Date d'affichage : 14 OCT. 2021

OBJET : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET EAU POTABLE

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Président présente le projet budget supplémentaire 2021 du budget eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Les principales adaptations sont les suivantes :

- Intégration des restes à réaliser en investissement (324 041,35 € en dépenses)
- Intégration des résultats de l'exercice 2020 (852 165,89 € en 1068 en investissement, 600 000 € en R002 en fonctionnement)
- Par ailleurs, des régularisations comptables (modification des systèmes de comptabilisation des branchements d'eau, ce qui amène des apurements dans les comptes de tiers et des produits exceptionnels, apurements de dépenses douteuses ou éteintes, intégration d'études dans l'inventaire) amène à des modifications mineures dans les comptes 65 (+58 000 €), 67 (+30 300 €), 68 (+18 500 €) et 77 (+145 587 €), de même qu'en investissement dans les comptes 45 (+30 300 €) et 041 (10 000 €)
- Des investissements supplémentaires sont prévus au compte 20 (logiciel facturation), 21 (remplacement d'équipements de purification d'eau +25 000 €) et 23 (travaux supplémentaires + 160 000 €)
- Enfin, une suppression de l'emprunt prévu (-1 272 582 €) et minoration des recettes visant à obtenir un budget volontairement prudent (chapitre 70 : -444 211,27 €) permettent d'équilibrer le budget, dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section fonctionnement : 304 775.73 €
Section investissement : 672 628.35 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ VOTE le budget supplémentaire qui lui est soumis

Acte certifié exécutoire le : 14 OCT. 2021
Le Président
Xavier BRAND

